Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20260410-TH_DCM_2026_40-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 10 avril 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
3 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 14
Excusés 1
Votants 15

Membres présents : M. Daniel BORDIER, Mme Amandine BELLAY, M Julien CHENARD, M Cédric DANIEL, Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINE, M Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER

Membres absents excusés : Mme Aline GIACALONE donne pouvoir à M Julien CHENARD

Membres absents : sans objet

Mme Anne PAUL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-40
Amortissements Budget Assainissement

Les dépenses d'investissement du budget Assainissement doivent obligatoirement être comptabilisées dans les amortissements. Les travaux sont amortis sur une durée de 30 ans, le matériel sur 10 ans et le cheptel sur 3 à 10 ans.

Après délibération, le conseil, à l'unanimité des membres présents, à main levée :

- valide les durées d'amortissement
- inscrit les crédits correspondants au BP2026 :

  En recette d'investissement :
  Au cpte 28158 : 20 779.48 € pour les installations techniques
  Au cpte 2818 : 16.00 € pour le cheptel

  En dépenses de fonctionnement :
  Au cpte 6811 : 20 795.48 €

Pour copie conforme,
Le Maire

